

# Art-thérapeute

RNCP9672 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                            |
|-------------------------|----------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                   |
| Code(s) NSF             | 330v                       |
| Formacode(s)            | 14426                      |
| Code(s) ROME            | K1104                      |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement sur demande |
| Date d'échéance         | 21/12/2022                 |

## Certificateur(s)

ART ET THERAPIE · SIRET : 33408728500048

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

L'art-thérapeute exerce une pratique soignante, ou de développement personnel, fondée sur l'utilisation thérapeutique du processus de création en utilisant les ressources de l'expression et de la création au service d'un projet d'accompagnement thérapeutique.

La profession d'Art Thérapeute s'ordonne autour d'un double niveau de compétences liant le relationnel et l'artistique par une mise en position de création de la personne et par un accompagnement de ses productions.

A cet effet, il met en place une relation spécifique centrée sur la création comme processus de transformation.

Ses suivis sont individuels ou en petits groupes, et peuvent être au long cours.

Les activités sont centrées sur :

- conception et installation de l'atelier d'art-thérapie prenant en compte le contexte institutionnel et environnemental de la personne et du projet de l'institution pour elle ;
- évaluation de la demande art-thérapeutique de la personne et du projet de l'institution pour elle ;
- création de protocole de travail avec :
  - repérage des aptitudes de la personne à l'expression et à la création ;
  - pose d'une indication art-thérapeutique
- accompagnement de la personne en création pendant la séance ;
- évaluation de l'évolution de la personne
- rédaction des observations et bilans selon des méthodes appropriées ;
- participation à l'élaboration de projets institutionnels de soins et de prévention ;
- participation aux échanges pluridisciplinaires.

"l'art Thérapeute" pose l'indication thérapeutique seul ou en collaboration avec son équipe et réévalue si besoin la pertinence des outils qu'il a choisi au cours de la progression de la ou des personnes dont il assume la responsabilité de la prise en charge."

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

Mettre en place le cadre de travail en tenant compte de la personne et du dispositif spécifique

Appréhender de façon adaptée la constitution d'un groupe, son caractère, son évolution, l

Évaluer les faits, attitudes et productions de la ou des personnes, ses propres faits et attitudes durant la séance, en rédigeant un document après séance, pour ajuster la suite de l'accompagnement.

Réinterroger son dispositif d'accompagnement en s'engageant dans un processus de supervision,  
Échanger avec d'autres professionnels pour établir des actions thérapeutiques coordonnées ;  
Communiquer sur sa pratique et se positionner au sein d'une institution ou d'une prise en charge ;  
Mettre à jour son savoir en participant à des manifestations de professionnels pour poursuivre son travail de recherche.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

- 1)En institution :  
statut salarié ou vacataire salarié, ou en honoraires
- 2) Secteur Associatif  
Souvent création de son propre poste dans l'association dont il a été à l'origine.  
Les associations recoupent par leur champ d'action tous les autres secteurs (par ex. prévention, protection de l'enfance, aide aux toxicomanes, insertion ...)
- 3) Secteur Santé  
CATTP, Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel, GEM (Groupes d'Entraide Mutuelle – pour les personnes malades mentales vivant à leur domicile), Hôpitaux de jour, CMP (Centre Médico-Psychologique), Hôpitaux psychiatriques. Hôpital général (notamment oncologie, pédiatrie, rééducation fonctionnelle...) Personnes âgées : maisons médicales long séjour, gériatrie, maisons de retraite. soins palliatifs.  
CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique), IME (Institut Médico-Educatif), IMPRO (Institut Médico-Professionnel), établissements pour personnes handicapées (internat, foyers), dépendant de grandes associations UNAPEI, APF...
- 4) Secteur Justice  
Protection judiciaire de la jeunesse, prisons, réinsertion, centres éducatifs fermés
- 5) Secteur « Entreprise »  
Gestion du stress, des dépressions, des conflits
- 6) Secteur Formation :  
Les formateurs d'adultes s'adjoignent volontiers l'expérience d'un art-thérapeute pour travailler avec une approche différente et nouvelle.
- 7) Secteur social :  
DASS (direction de l'action sanitaire et sociale), ASE (aide sociale à l'enfance), CREA (centre régional de l'enfance et de l'adolescence inadaptée), Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence

### TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Art-thérapeute; dramathérapeute; musico-thérapeute; danse-thérapeute

### RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                            |
|--------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)                                                                                                               |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche                                                    |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 391 €                                                                                                                    |
| <b>Diplôme le plus fréquent</b>            | Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (93 % des actifs en emploi) |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes · tension 4/5 (Élevée)                                                             |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 3 785                                                                                                                      |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 53 %                                                                                                                       |

|                                 |                                         |
|---------------------------------|-----------------------------------------|
| Emplois saisonniers             | 5 %                                     |
| Familles professionnelles (FAP) | V3X90 — Psychologues, psychothérapeutes |

## Voies d'accès

### MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

### COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le directeur de l'INECAT ou son représentant, 2 professionnels employeurs, 2 professionnels salariés

### COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

idem

## Base légale

|                                     |            |
|-------------------------------------|------------|
| Date d'échéance de l'enregistrement | 21/12/2022 |
|-------------------------------------|------------|

## Liens avec d'autres certifications

### NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38008

## Pour plus d'informations

### LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Cette information a été supprimée en application de l'article 17.1 du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

### Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/9672/>

## Entrées et sorties de formation

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Entrées en formation   | 24                |
| Parcours menés à terme | 42                |
| Taux d'achèvement      | 175 %             |
| Période                | 02/2022 – 09/2024 |

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

## Demande CPF — formations engagées

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| Dossiers CPF engagés   | 44                |
| Montant total engagé   | 117 359 €         |
| Coût moyen par dossier | 2 667 €           |
| Durée moyenne          | 623 h             |
| Période                | 12/2020 – 12/2022 |

|                                    |      |
|------------------------------------|------|
| <b>France compétences</b>          | 71 % |
| <b>Reste à charge titulaire</b>    | 14 % |
| <b>OPCO</b>                        | 8 %  |
| <b>France Travail</b>              | 7 %  |
| <b>Compte d'engagement citoyen</b> | 0 %  |

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.